

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Monsieur le Maire expose ..

Par délibération du 21 mars 2026, le Conseil Municipal a autorisé M, le Maire ou son suppléant en cas d'empêchement, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (travaux, services, fournitures) ainsi que toute décision concernant leurs modifications lorsque leur montant est inférieur à 216 000 €.

Le conseil municipal prend acte des décisions ci-après :

BUDGET GÉNÉRAL

Bâtiments et voirie :

- Installation d'une clôture et d'un portillon entre la salle « Bouton de Nacre » et les tennis, par l'entreprise D.A. CLÔTURE ET MAÇONNERIE, sise 403 rue de Coteau, 60390 AUNEUIL, pour un montant de 3 25271 € TTC. Lettre de commande signée le 11 mai 2026.
- Commande de livres mangas jeunesse et roman jeunes adultes, à la société L'INVENTORIUM, sise 41 avenue Gambetta, 60000 BEAUVAIS, pour un montant de 3 200.00 € TTC. Lettre de commande signée le 03 juin 2026.
- Acquisition d'un ordinateur portable pour la directrice de l'école maternelle, par l'ADICO, sise BP 110683, 60000 BEAUVAIS, pour un montant de 1 224.43 € TTC. Lettre de commande signée le 08 juin 2026.
- Création d'un « bateau » devant le 23 Bis rue de l'Eventail, par l'entreprise EMULITHE, sise 13 rue de la Ferme Saint Ladre, BP 50033, 95471 FOSSES, pour un montant de 1 992.00 € TTC. Lettre de commande signée le 09 juin 2026.
- Nettoyage des vitres des bâtiments communaux, par l'entreprise NETTOYAGE EUROPEEN, sise 64 rue Salvador Allengro, 60110 MÉRU, pour un montant de 3 545.17 € TTC. Lettre de commande signée le 16 juin 2026.
- Achat de livres pour la bibliothèque municipale, à la société PAGES (L'ENCRE, sise 9 rue des Chaudronniers, 80000 AMIENS, pour un montant de 3 000.00 € TTC. Lettre de commande signée le 16 juin 2026.
- Remplacement d'éclairages publics à la suite d'un sinistre, par l'entreprise LESENS VALLEE DE L'OISE, sise 2 avenue des Anciens Flandres Dunkerque, ZAC des Mercières, 60200 COMPIÈGNE, pour un montant de 55 203.85 € TTC. Lettre de commande signée le 24 juin 2026.
- Acquisition de livres pour la bibliothèque, à la Librairie PASTIER, sise 106 rue Nationale, 60730 SAINTE-GENEVIÈVE, pour un montant de 2 800.00 € TTC. Lettre de commande signée le 29 juin 2026.
- Remplacement de la pompe de relevage au restaurant scolaire, par l'entreprise SAS ASSISTEAUX, sise Les Tranchis, Couhé, 86700 VALENCE-EN-POITOU, pour un montant de 1 183.67 € TTC. Lettre de commande signée le 06 juillet 2026.
- Contrat annuel de maintenance des défibrillateurs et consommables, avec la SARL DELIFRANCE, sise 63 rue Gambetta, 92150 SURESNES, pour un montant de 1 099.20 € TTC. Lettre de commande signée le 06 juillet 2026.

- Raccordement au réseau public sur le chantier de la médiathèque, par l'entreprise ENEDIS, sise 67 rue des Frères Peraux, 60180 NOGENT-SUR-OISE, pour un montant de 4 511.63 € TTC. Lettre de commande signée le 07 juillet 2026.
- Achat de bandes dessinées pour la bibliothèque, à la Librairie PASTIER, sise 106 rue Nationale, 60730 SAINTE-GENEVIEVE, pour un montant de 2 500.00 € TTC. Lettre de commande signée le 09 juillet 2026.
- Réalisation de travaux d'enrobés sur les cours de tennis, par l'entreprise THURY TP, sise 12/14 rue de Beauvais, 60390 AUTEUIL, pour un montant de 4 797.60 € TTC. Lettre de commande signée le 10 juillet 2026.
- Achat de défibrillateurs pour remplacer ceux du stade, police et du Centre Yves Montand, à la société DELIBRANCE, sise 63 rue Gambetta, 92150 SURESNES, pour un montant de 4 021.92 € TTC. Lettre de commande signée le 10 juillet 2026.
- Acquisition de 30 chaises pour la classe 7 école Camille Claudel, à la société NET COLLECTIVITES, sise 980 avenue de la 2^{ème} Division Blindée, 30133 LES ANGLES, pour un montant de 2 736.00 € TTC. Lettre de commande signée le 16 juillet 2026.
- Maintenance annuelle 2026 des équipements de sécurité et secours, par l'entreprise MSI, sise 11 Ter rue de Bergeret, 95290 L'ISLE ADAM, pour un montant de 2 874.79 € TTC. Lettre de commande signée le 03 août 2026.
- Réhabilitation d'une classe école Camille Claudel, travaux électriques complémentaires, par l'entreprise VEXIN BATIMENT, sise 6 chemin de Vemon, 95450 VIGNY, pour un montant de 1 735.20 € TTC. Lettre de commande signée le 13 août 2026.
- Remplacement du ballon d'eau chaude au stade, par l'entreprise POLLE, sise 1 1 rue Hippolyte Bayard, 60000 BEAUVAIS, pour un montant de 17 111.50 € TTC. Lettre de commande signée le 14 août 2026.
- Remplacement de la chaudière gaz au Centre Yves Montand, par l'entreprise FERTONANI, sise 326 rue Henri Becquerel, 60230 CHAMBLY, pour un montant de 18 600,00 € TTC. Lettre de commande signée le 14 août 2026.
- Remplacement du système de chauffage au gaz de l'église, par l'entreprise FERTONANI, sise 326 rue Henri Becquerel, 60230 CHAMBLY, pour un montant de 23 203.20 € TTC. Lettre de commande signée le 14 août 2026.
- Achat de livres pour la bibliothèque municipale, à la société PAGES IYENCRE, sise 9 rue des Chaudronniers, 80000 AMIENS, pour un montant de 2 150.00 € TTC. Lettre de commande signée le 1^{er} septembre 2026.
- Achat de climatiseurs, à la société YESSS ELECTRIQUE, sise 30 rue Arago, 60000 BEAUVAIS, pour un montant de 6 240.00 € TTC. Lettre de commande signée le 04 septembre 2026.
- Achat de livres pour la bibliothèque municipale, à la Librairie PASTIER, sise 106 rue Nationale, 60730 SAINTE-GENEVIEVE, pour un montant de 2 200.00 € TTC. Lettre de commande signée le 09 septembre 2026.
- Achat de kit brosses métalliques, à la société MR JARDINAGE, sise 17 avenue de Bruxelles, ZAC Les Vallées, 60110 AMBLAINVILLE, pour un montant de 1 450.00 € TTC. Lettre de commande signée le 15 septembre 2026.

Accusé de réception de la Préfecture de [Oise, le 30 septembre 2026.